



Société Française pour le Droit de l'Environnement

Objectifs

La Société Française pour le Droit de l'Environnement,

- ▶ Regroupe la communauté des juristes de l'environnement dans une association à caractère scientifique. Son objectif est d'être un lieu de réflexion et de débats, un organe de recherche et d'étude
- ▶ A été fondée à Strasbourg en 1974 à l'initiative d'un groupe de juristes de divers horizons soucieux de mieux connaître le droit de l'environnement et de contribuer à son développement et à son rayonnement
- ▶ A le statut d'association agréée de protection de l'environnement au titre de l'article L. 141-1 du code de l'environnement.
- ▶ A suscité la création de sections régionales qui sont actuellement au nombre de huit : Aquitaine, Caraïbes, Est, Grand Ouest, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Nice-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes.

Activités

La Société Française pour le Droit de l'Environnement,

- ▶ Suscite ou organise des colloques et journées d'études sur le droit des pollutions ou de la protection de la nature
- ▶ Constitue des groupes de travail pour étudier avec les divers intéressés le droit positif et les projets de réformes législatifs ou réglementaires
- ▶ Sert de support à tous travaux scientifiques ou études qui lui sont confiés,
- ▶ Contribue par ses publications - Actes de colloque et Revue scientifique - à la recherche et à l'information sur le droit de l'environnement.

La Revue Juridique de l'Environnement, qui paraît cinq fois par an, est la plus ancienne revue française spécialisée en droit de l'environnement. Elle est publiée avec le concours du CNRS et avec le soutien du Centre de Droit de l'Environnement de l'Université Robert Schuman de Strasbourg. Sa contribution à la réflexion et à la diffusion des connaissances sur le plan national, européen, international est considérable.

- ▶ Diffuse grâce à son site internet (<http://www-sfde.u-strasbg>) de nombreuses informations (colloques, groupes de travail, ...)

Association agréée de protection de l'environnement

Université Robert Schuman

11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX – tel. (33) 03.88.14.30.42 –

Fax : (33) 03.88.14.30.44 – courriel : laurence.renard@urs.u-strasbg.fr

SIRET : 308 949 809 000 21

Administration

La SFDE est administrée par un conseil d'administration composé de membres élus, renouvelés tous les 4 ans, des présidents des sections régionales et de son président d'honneur Michel Prieur, qui fut à l'origine de sa création.

Le siège de l'association se trouve à Strasbourg à l'Université Robert Schuman à laquelle elle est liée par une convention de mise à disposition d'un bureau.

Les sections régionales sont administrées selon les mêmes principes. Elles sont étroitement associées au fonctionnement de la SFDE nationale grâce à la présence de droit de leurs présidents au Conseil d'administration.

Adhésions

► Peuvent être membres de la SFDE les personnes physiques ou morales qui, par leurs activités, leurs statut ou leurs publications, contribuent au développement du droit de l'environnement

La SFDE réserve à ses adhérents,

► Des tarifs préférentiels pour l'abonnement à la RJE et les droits d'inscription aux colloques qu'elle organise

► Un tarif réduit pour l'adhésion des étudiants

► La diffusion sur son site internet d'un annuaire des membres (accessible avec mot de passe)

► La diffusion d'une lettre d'information périodique

► L'envoi par courrier ou courriel des colloques et réunions organisées sous l'égide de la SFDE

Société Française pour le Droit de l'Environnement

Université Robert Schuman

11 rue du Maréchal Juin - BP 68

F-67046 STRASBOURG CEDEX

Tel : (33) 03 88 14 30 42 - Fax. (33) 03 88 14 30 44

Courriel : laurence.renard@urs.u-strasbg.fr

Site Internet : <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

Association agréée de protection de l'environnement

Université Robert Schuman

11, rue du Maréchal Juin – BP 68 – F 67046 STRASBOURG CEDEX – tel. (33) 03.88.14.30.42 –

Fax : (33) 03.88.14.30.44 – courriel : laurence.renard@urs.u-strasbg.fr

SIRET : 308 949 809 000 21